

Informations générales

Vacances de postes

Enseignants du second degré en Nouvelle-Calédonie - rentrée scolaire australe de février 2012

NOR : MENH1100416V

avis du 7-9-2011

MEN - DGRH B2-2

Les vacances de postes suivantes concernent des postes spécifiques ou à profil particulier d'enseignants du second degré à pourvoir en Nouvelle-Calédonie à la rentrée scolaire australe de février 2012.

Les modalités de dépôt des candidatures sont détaillées in fine (cf. §III)

I - Postes spécifiques

a. Lycée Jules Garnier (9830003L-Nouméa)

- 1 poste de professeur **agrégé de mathématiques** pour enseigner en CPGE en classe « Physique et technologique ».

- 1 poste de professeur **agrégé en électrotechnique** pour enseigner en BTS.

b. Lycée du Grand Nouméa (9830557N-Dumbéa)

- 1 poste susceptible d'être vacant (PSV) de professeur **agrégé d'économie-gestion, option B**, avec expérience en DCG, pour enseigner en CPGE/DCG la comptabilité approfondie et le droit des sociétés.

c. Lycée Pétro Attiti (9830306R-Rivière-Salée)

- 1 poste de **chef de travaux STI**.

Ce poste est réservé à un professeur du domaine STI, appartenant en priorité au corps des professeurs de lycée professionnel. Les candidatures des professeurs certifiés ou agrégés seront cependant également étudiées. Ce professeur aura à gérer, outre un secteur industriel largement ancré dans le domaine du bâtiment, le secteur des sciences médico-sociales.

Conseiller du proviseur, le chef de travaux a une mission de nature essentiellement pédagogique au sein du secteur professionnel (cf. circulaire DGRH-DGESCO n° 2011-056 du 4 avril 2011). À ce titre, il doit avoir de réelles capacités de management des équipes, un excellent relationnel tant avec les enseignants qu'avec le groupe d'inspection pédagogique STI (IA/IPR STI et chargés de mission STI, SBSSA et arts appliqués).

L'établissement comportant aussi une section de techniciens supérieurs en étude et économie de la construction, le chef de travaux devra également suivre cette section, renforcer les liens entre les enseignants et les élèves du LP et de STS EEC et développer ce pôle d'excellence au sein de l'établissement.

Enfin, le chef de travaux devra définir très clairement la répartition des tâches entre son assistant, issu du groupe STI, et lui-même.

d. Lycée Williama-Haudra (9830483H-Lifou)

- 1 poste de **chef de travaux**.

Ce poste est réservé à un professeur de lycée professionnel issu du groupe STI. Ce professeur aura à gérer un secteur technologique et professionnel varié, allant des STI à la restauration en passant par le domaine du technologique tertiaire. Compte tenu de l'étendue de la carte des formations de l'établissement et de son environnement, ce poste requiert une très grande ouverture d'esprit et une très grande capacité d'adaptation. Le chef de travaux devra faire preuve d'initiatives pour intégrer les contraintes et assurer au quotidien le fonctionnement de ces différents secteurs. Conseiller du proviseur, le chef de travaux a une mission de nature essentiellement pédagogique. Le rôle d'organisateur du chef de travaux

s'appliquant aux ressources humaines, aux moyens techniques ainsi qu'à la gestion du temps et de l'espace pédagogique, les candidats devront être dotés de qualités managériales et relationnelles avérées.

e. Vice-rectorat

Est susceptible d'être vacant :

- 1 poste de **directeur de CIO ou de conseiller d'orientation psychologue.**

Le titulaire du poste sera notamment chargé :

- . d'élaborer les brochures d'information locales destinées aux élèves,
 - . de rédiger les circulaires régissant l'orientation et l'affectation en Nouvelle-Calédonie,
 - . d'organiser la mise en œuvre de l'affectation sur le territoire,
 - . de réaliser les synthèses statistiques des diverses phases d'orientation et d'affectation,
 - . d'assurer le suivi de l'application nationale « Admission post-bac » pour les étudiants calédoniens souhaitant poursuivre leurs études supérieures en métropole,
 - . d'organiser des actions de formation pour les partenaires de l'orientation (personnels de direction, professeurs principaux, etc.).
- Une expérience avérée dans un SAIO est indispensable.

II - Postes à profil

a. Collège de Canala (9830419N-Canala)

- 1 poste de professeur **certifié d'éducation physique et sportive, spécialité rugby.**

Ce poste est à pourvoir **dès juillet 2012** par un professeur d'éducation physique et sportive titulaire du brevet d'état d'éducateur sportif 1er degré au minimum.

Compétences attendues :

- . capacité d'adaptation à un public difficile (apprentissage, rapport à la règle) dans un contexte rural et tribal difficile,
- . capacité à animer, entraîner et développer une section sportive scolaire rugby mixte,
- . capacité à entretenir de bonnes relations avec les différents acteurs que sont les institutions provinciales, municipales et fédérales.

L'attention des candidats est attirée sur la particularité de ce poste « de brousse » situé dans un établissement isolé, qui nécessite un engagement et un investissement personnel importants et sur le fait que les élèves de cette section sportive participent à toutes les compétitions scolaires UNSS et fédérales sous la responsabilité de l'enseignant de la section.

b. Collège de Wé (9830357W-Lifou)

- 1 poste de professeur **certifié d'éducation physique et sportive, spécialité voile.**

Ce poste est à pourvoir par un professeur d'éducation physique et sportive titulaire du brevet d'état d'éducateur sportif 1er degré au minimum.

Compétences attendues :

- . capacité d'adaptation,
- . capacité à animer, entraîner et développer une section sportive scolaire voile,
- . capacité à entretenir de bonnes relations avec les différents acteurs que sont les institutions provinciales, municipales et fédérales.

c. Lycée La Pérouse (9830002K-Nouméa)

- 1 poste de professeur **agrégé d'économie-gestion-comptabilité** ou de professeur titulaire d'un **Capet en hôtellerie, option tourisme** pour BTS AGTL.

d. Lycée du Grand-Nouméa (9830557N-Dumbéa)

- 1 poste de professeur **agrégé d'espagnol** avec une partie de l'enseignement en CPGE ECT.

Expérience et qualités requises :

- . exercice en CPGE tertiaire et si possible en CPGE ECT,

. aptitude au travail en équipe et compétences relationnelles affirmées en classe pré-bac (volume horaire minimale).
- 1 poste de professeur **certifié ou agrégé d'histoire-géographie avec certification DNL anglais.**

Expérience souhaitée :

- . enseignement dans une section européenne,
- . expérience avérée des épreuves du baccalauréat en section européenne,
- . organisation d'échanges ou de séjours linguistiques et culturels,
- . mise en œuvre d'un projet pédagogique en section européenne, de la classe de seconde à la classe de terminale.

Les candidats devront être capables de travailler en équipe.

e. Lycée Antoine-Kela (9830507J-Poindimié)

- 1 poste susceptible d'être vacant de professeur **agrégé ou certifié d'histoire-géographie avec certification DNL anglais.**

f. Lycée professionnel Pétro-Attiti (9830306R-Rivière-salée)

- 1 poste de **professeur de lycée professionnel en communication administrative et bureautique** en charge du baccalauréat professionnel sécurité prévention.

Ce poste nécessite :

- . la capacité à coordonner, en étroite relation avec l'équipe de direction de l'établissement, l'action des différents partenaires et intervenants de ce baccalauréat,
- . une bonne connaissance des domaines de la sécurité publique et de la sécurité civile, un sens aigu de l'organisation, de la négociation, de l'encadrement et du relationnel,
- . un excellent niveau d'anglais compte tenu d'un projet de partenariat avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande,
- . un intérêt particulier pour l'assistance aux personnes ainsi que des connaissances en secourisme (détention de l'AFPS ou d'un brevet de secourisme).

III - Modalités de dépôt des candidatures

Les demandes doivent être formulées exclusivement au moyen de l'imprimé portant la mention « rentrée scolaire 2012 », dont un exemplaire est annexé au présent document. Il devra obligatoirement être imprimé au format A4. En outre, les candidats appuieront leur candidature par un dossier comportant toutes indications et informations utiles relatives à leurs compétences professionnelles et susceptible de démontrer leurs capacités à assurer l'enseignement du ou des poste(s) demandé(s).

Les dossiers de candidature revêtus de l'avis du chef d'établissement seront transmis obligatoirement en **deux exemplaires** au ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative, bureau DGRH/B2-2, 72, rue Regnault, 75243 Paris cedex 13, **au plus tard dans les 15 jours** qui suivent la date de la présente publication.

Annexe

Dossier de candidature